

|  |   |
|--|---|
| <b>Création d'une maison de village à Aix-sur-Cloie</b><br>(a) Commune : AUBANGE<br>(b) Nom du village ou de l'entité : AIX-SUR-CLOIE<br>(c) Descriptif : Création d'une maison de village à Aix-sur-Cloie | Fiche n° M-P3   |
|  | Priorité : Lot 2                                      |
|  | Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>  |
|  | Version actualisée ( / /20 ) <input type="checkbox"/> |

## CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE À AIX-SUR-CLOIE

### 1. Description du projet

Le projet vise à créer une maison de village à Aix-sur-Cloie. L'objectif est de disposer d'une salle polyvalente de 80 à 100 personnes avec cuisine, rangements, sanitaires PMR, douches, vestiaires ainsi qu'un local avec un accès indépendant pour le club des jeunes du village.

Actuellement, l'ancienne école du village est utilisée comme salle de village le soir et le week-end. Elle est également utilisée comme cantine en semaine (2 rotations par temps de midi). La cohabitation étant difficile, des réflexions ont été menées pour mieux organiser les usages.

Notons que via le budget participatif, les jeunes vont bénéficier d'un espace de stockage pour leur matériel qui permettra provisoirement d'organiser leurs petites réunions.

Actuellement, la localisation n'est pas définie.

Suite aux différentes rencontres, il avait été envisagé de situer la future maison de village à l'arrière du cimetière à proximité du centre du village, le long de la rue Reifenberg. Cependant aux vues des questions de cohabitation, cette solution n'a pas été entérinée et d'autres localisations sont recherchées.

Ainsi, la Commune a questionné la Fabrique d'église - qui dispose d'une parcelle près de l'école - afin de savoir si elle était prête à la vendre. La Fabrique a répondu ne pas être disposée à vendre la parcelle, mais celle-ci pourrait être échangée avec un autre bien de même nature, c'est-à-dire constructible, et de prix supérieur à la valeur vénale.

### 2. Justification du projet

Aix-sur-Cloie est un village très dynamique en termes associatifs et au niveau jeunesse avec un Club des Jeunes très actif (il organise régulièrement des activités villageoises et qui souhaite se développer).

Actuellement, ces associations partagent avec la cantine scolaire un petit bâtiment particulièrement peu polyvalent. Un nouvel équipement apparaît indispensable pour permettre aux habitants de se rencontrer et d'échanger dans de bonnes conditions.

Malheureusement, la salle actuelle (ancien école) ne peut être agrandie (parcelle enclavée, calvaire classé sur sa façade). Une autre localisation est à identifier. Les recherches ont permis d'identifier deux possibilités :

- L'une sur une parcelle communale, au sein du cimetière. Ce qui peut poser des questions de coexistence entre les deux fonctions et de place à conserver pour les tombes du cimetière.
- L'autre sur une parcelle de la fabrique d'église, en face de l'école. Ce qui pose le problème de la propriété (nécessité d'échange de parcelle avec conditions).

Le diagnostic partagé a mis en évidence un manque de contacts entre les différentes communautés des villages. L'aménagement de lieux de convivialité intérieurs et extérieurs va permettre aux différents. Ces lieux permettront également d'accueillir les nouveaux habitants de la commune.

La population avait exprimé à plusieurs reprises les besoins différents des habitants selon les tranches d'âges : un besoin de lieux de rencontres pour les adolescents et un besoin de briser la solitude pour les plus âgés. Lors des CLDR, la population a insisté sur le côté intergénérationnel que ces lieux devront avoir. Ces espaces seront accessibles et sécurisés et permettront ainsi de renforcer les relations et les solidarités entre habitants.

La maison de village à Aix-sur-Cloie répond à plusieurs enjeux : des liens et des solidarités à stimuler entre les villages de la commune, la transmission d'une identité collective, du patrimoine et de l'histoire locale, et le soutien de la vie associative sur le territoire.

On peut anticiper plusieurs effets multiplicateurs liés à la réalisation d'une maison de village ; la dynamisation de la vie villageoise, le développement de nouvelles activités et initiatives, le renforcement de la convivialité et des échanges, et l'intégration des différentes populations dans la vie locale.

### 3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

| Objectif              | 2. Favoriser la convivialité et les échanges dans les villages  |
|-----------------------|---|
| Objectif opérationnel | 2.1 Offrir des lieux de convivialité de qualité (intérieurs, extérieurs) et des animations afin de renforcer les relations et solidarités entre les habitants |

#### Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024** : Soutenir et développer la culture et assurer la préservation de notre patrimoine ; Contribuer au développement individuel de nos citoyens et à la cohésion sociale par l'éducation, le sport, la culture et l'emploi ;
- **Plan de Cohésion sociale (PCS)** : Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous ;
- **Parc Naturel de Gaume (PNdG)** : Améliorer la cohésion sociale et la qualité de vie dans les villages.

### 4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

|                      |  |
|----------------------|--|
| <b>SOCIAL</b>        | ★★★ Échanges, solidarité et convivialité                 |
| <b>ENVIRONNEMENT</b> | ☹ Le projet n'a pas d'impact environnemental particulier |
| <b>ÉCONOMIE</b>      | ★★ Attractivité du village et retombées indirectes       |

**Légende :** ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :



**Objectif 11 – Villes et communautés durables :**

**Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables** – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.

## 5. Localisation et statut

Aix-sur-Cloie

## 6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune d'Aubange
- **Partenaires** : Les associations, le Club des Jeunes

## 7. Programme de réalisation

### Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

- L'option de départ de réaménager et d'agrandir l'immeuble actuel (ancienne école) a été abandonnée au profit de la création d'un nouveau bâtiment situé à l'arrière du cimetière communal. Toutefois, la localisation du cimetière a été questionnée lors de la CLDR de fin d'année 2022 et d'autres options sont envisagées. La localisation actuellement visée appartient à la Fabrique d'Église et des démarches sont en cours pour obtenir un droit réel sur le terrain. Si la demande n'est pas approuvée, une autre localisation devra être trouvée.

### État du dossier

- Recherche des propriétés réalisée.
- Les discussions entre la Fabrique d'église et la commune pour le terrain sont en cours.

### Programme des travaux et/ou aménagements

Sans objet.

### Planification

Désignation d'un lieu pour la maison de village.

### Démarches administratives à réaliser

Obtention des permis nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

### Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Mise en place d'un comité de gestion de la salle

**8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)****Indicateurs de réalisation :**

| <b>Intitulé de l'indicateur</b>     | <b>Valeur cible</b> | <b>Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)</b> |
|-------------------------------------|---------------------|--|
| Aménagement de la maison de village | 1                   | Commune d'Aubange  |

**Indicateurs de résultat :**

| <b>Intitulé de l'indicateur</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)</b> |
|---------------------------------|---------------------|--|
| Utilisation de la salle         | 4X/semaine          | Commune d'Aubange  |
| Satisfaction des habitants      | Bonne               | Commune d'Aubange  |

**9. Annexes**

Sans objet.